APPEL À PROJETS, ECOLOGIE

Financement des équipements de réemploi, réutilisation, réparation et reconditionnement

Investissez dans des équipements de réemploi et réparation

Vous souhaitez investir pour assurer la collecte préservante, la traçabilité et la remise en état ou la réparation d'objets/matériaux en vue de leur réemploi/réutilisation ? L'ADEME peut vous aider à financer les équipements nécessaires.

Publié le 08 juillet 2022

Etes vous concerné ?

Cette aide concerne toutes les structures impliquées dans l'économie circulaire.

Je vérifie mon éligibilité : Conditions d'éligibilité et de financement - RRR hors emballages - Investissement.pdf (PDF, 0.34 Mo)

Le détail de l'aide

Les activités de réemploi, de réparation et de réutilisation allongent la durée de vie des produits et participent à la réduction de la consommation de ressources et de la production de déchets :

- Plus d'un million de tonnes de produits sont réemployés ou réutilisés chaque année.
- Le nombre de structures spécialisées dans la deuxième vie des produits est en constante progression.

Les mesures prévues et objectifs fixés dans la loi de lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire encouragent le développement de ces activités. Elles imposent une information du consommateur sur la réparabilité et l'aptitude au réemploi ou à la réutilisation.

Pour accompagner ces politiques, l'ADEME soutient les investissements dans vos équipements dédiés au réemploi, à la réparation, à la réutilisation pour donner une deuxième vie aux objets et matériaux cédés ou jetés. Le taux d'aide peut atteindre au maximum 55 % des dépenses éligibles

Calendrier

À partir du : 01/01/2022 - 00:00
Jusqu'au : 31/12/2022 - 00:00

Candidatez

Pour en savoir plus et candidater, rendez-vous sur le site de l'ADEME en cliquant ici.

En savoir plus

Dans le cadre d'appels à projets, des financements ou d'autres formes de soutiens peuvent vous être attribués pour mener à bien vos projets.

Qu'est-ce qu'un appel à projets ? Où les trouver ?

Voici les réponses à ces questions.

Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

01 78 18 22 22